



316 P  NP  DM12

Programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles

6211-02-023

## MÉMOIRE

# 5<sup>e</sup> reconduction du programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires à Sept-Îles de La Compagnie minière IOC

Présenté au :

**Bureau des Audiences  
publiques de  
l'Environnement**

700, boulevard Laure, bureau 231

Sept-Îles, Québec

G4R 1Y1

[www.deseptiles.com](http://www.deseptiles.com)

Tél : 418-962-7677

[desi@deseptiles.com](mailto:desi@deseptiles.com)

14 avril 2015

## *Développement Économique Sept-Îles*

### *Qui sommes-nous ?*

Développement Économique Sept-Îles (DÉSI), une organisation à but non-lucratif, offre depuis sa fondation en 1974, le soutien nécessaire à la mise en place et à la réalisation de projets d'affaires de toute envergure. De concert avec le milieu et appuyée par un personnel dévoué, l'organisation s'avère un véritable tremplin pour le capital nord-côtier.

La mission de Développement Économique Sept-Îles consiste à promouvoir les attraits et les avantages de la municipalité de Sept-Îles auprès des investisseurs afin d'en favoriser le développement économique et d'améliorer la qualité de vie de la population de Sept-Îles.

Développement Économique Sept-Îles est le guichet unique offrant des services de première ligne aux entrepreneurs, aux entreprises en démarrage de la grande entreprise en passant par les PME. Elle assiste la Ville dans ses démarches de développement économique et ses buts sont les suivants :

- favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique de Sept-Îles dans le meilleur intérêt de la région;
- promouvoir les avantages de la Ville et les opportunités de développement auprès des résidents, des non-résidents et des différents paliers gouvernementaux;
- soutenir et offrir un accompagnement professionnel pour le démarrage, l'expansion, la consolidation et l'acquisition de projets d'affaires.
- attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents dans la région.

Le partenariat est le moteur des actions des dirigeants de Développement Économique Sept-Îles, tant pour les grands projets que pour ceux émanant des petites et moyennes entreprises. L'organisme devient ainsi une bougie d'allumage pour des investissements diversifiés. La philosophie de l'organisation est guidée par la création d'emplois, l'innovation et la diversification de l'économie.

## *Sept-Îles, une ville industrielle avant tout*

Sept-Îles est une ville située sur la Côte-Nord dans la MRC de Sept-Rivières qui comprend deux municipalités, soit Sept-Îles et Port-Cartier. Sa population est de plus de 26 000 habitants et côtoie une communauté autochtone, Uashat Mak Mani-Utenam de près de 4 000 personnes.

L'histoire de Sept-Îles est intimement liée au développement minier. Au tournant des années '50, on était loin de s'attendre à ce que ce petit hameau de pêcheurs sur la Côte-Nord devienne une ville moderne et prospère grâce à l'avènement de grands projets miniers.

L'histoire commença en 1950 avec les mines de Schefferville et de Labrador City de la Compagnie minière IOC. Ensuite, vint s'installer la compagnie minière Wabush (maintenant Cliffs Natural Resources) avec la mine Scully au Labrador.

Sept-Îles joue un rôle stratégique pour le secteur minier avec son port en eau profonde, ouvert à l'année, et sa baie semi-circulaire de 10 km de diamètre servant d'abri pour les navires. Ces caractéristiques naturelles lui ont permis de devenir le premier port minéralier en importance au Canada. Sa localisation privilégiée, au cœur des principales routes maritimes entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie, de même que son accès facile tout au long de l'année à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, ont également contribué à son essor si bien qu'il constitue l'une des principales assises du développement économique non seulement pour Sept-Îles mais également pour une partie du territoire nordique.

Cependant, depuis l'avènement de l'industrie minière, Sept-Îles n'a pas uniquement connu des moments de gloire. On se rappelle la crise du fer des années '80 qui entraîna la fermeture de Gagnonville, la quasi-disparition de Schefferville et l'exode d'environ la moitié de la population de la Ville de Sept-Îles. La communauté septilienne s'est alors mobilisée pour diversifier son économie et assurer son avenir, ce qui a résulté par l'arrivée de l'Aluminerie Alouette en 1989. Malgré cela, l'économie de Sept-Îles demeure encore fragile et fortement dépendante de l'industrie minière dont les effets cycliques se font continuellement ressentir aux plans économique, environnemental et social. Chose certaine, Sept-Îles ne veut plus revivre la période de dévitalisation des années '80.

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Développement Économique Sept-Îles</i> .....	i
<i>Sept-Îles, une ville industrielle avant tout</i> .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iii
1. INTRODUCTION .....	1
2. LA COMPAGNIE MINIÈRE IOC, UN PILIER DE NOTRE ÉCONOMIE .....	1
2.1 Historique .....	1
2.1.1 Les débuts (1945 - 1965).....	1
2.1.2 L'expansion et la crise (1966 - 1985) .....	2
2.1.3 Objectif : excellence opérationnelle (1986 - 2005).....	2
2.1.4 IOC, culture environnementale reconnue (2006 - 2015).....	3
2.2 Impacts économiques.....	3
2.3 Implications sociales et environnementales.....	4
2.3.1 Table de la qualité de l'air à Sept-Îles.....	4
2.3.2 Élimination des dormants de chemin de fer.....	4
2.3.3 Association de protection de la Rivière Moisie et IOC : une histoire de longue date.....	4
2.3.4 Sports, santé, social et éducation, culturel et communauté Innue .....	5
3. PROGRAMME DECENNAL DE DRAGAGE D'ENTRETIEN : SÉCURITAIRE, NORMÉ ET CONFORME AUX LOIS.....	5
3.1 Historique .....	5
3.2 IOC : respect des normes du MDELCC et du CA annuel.....	6
3.3 Impacts sur les opérations .....	6
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	7
4.1 Principales conclusions.....	7
4.2 Préoccupations et recommandations proposées par DESI.....	8
5. ANNEXE.....	10
5.1 Liste non exhaustive des implications de la minière par catégorie en annexe.....	10



## 1. INTRODUCTION

---

Depuis un peu plus de 60 ans, la Compagnie minière IOC contribue au développement économique de la communauté septilienne. Déjà aux débuts de ses opérations, la problématique de l'accumulation de sable provenant majoritairement de la Rivière Moisie par les courants marins était bien présente aux différentes installations portuaires d'IOC à Sept-Îles. Dans un premier temps, dans le bassin des Remorqueurs et par la suite depuis l'arrêt des travaux d'entretien en 2004. La 5<sup>e</sup> reconduction du programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires à Sept-Îles d'IOC est primordiale afin d'assurer la pérennité des opérations de l'entreprise. Sans cette reconduction, la sécurité de navigations pour les bateaux de chargement serait mise en péril. De plus, la cessation de dragage ponctuel apporterait une diminution de la capacité de chargement des bateaux en minerai et donc occasionnerait une élévation importante du coût de transport des produits dans un contexte de marché mondial très compétitif.

Ce mémoire a pour principal objectif de venir appuyer la demande de reconduction du programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires à Sept-Îles de la minière. Naturellement, il a comme autre objectif de démontrer les impacts socioéconomiques locaux, régionaux et provinciaux positifs d'IOC. Nous dresserons un portrait global d'IOC ainsi que de son programme décennal de dragage d'entretien pour finir par nos principales conclusions et recommandations.

## 2. LA COMPAGNIE MINIÈRE IOC, UN PILIER DE NOTRE ÉCONOMIE

---

### 2.1 Historique

#### 2.1.1 Les débuts (1945 - 1965)

Les cinq premières années d'existence ont été marquées par des travaux d'exploration et de mise en valeur qui ont révélé l'existence d'une réserve de plus de 400 millions de tonnes de minerai de fer. C'est réellement en 1947 que le projet IOC décide d'aller de l'avant. Deux ans plus tard, IOC est officiellement constituée en société. Le 15 juillet 1954 voit le premier convoi de minerai de fer quitter la gare de triage de Schefferville « Silver Yard » à destination de Sept-Îles. Seize jours plus tard, le Hawaiian quitte Sept-Îles avec à son bord le premier chargement de fer de l'Ungava.

Comme l'indiquait la découverte de Labrador Mining and Exploration Company en 1949 de ce que nous appelons aujourd'hui « La fosse du Labrador », IOC entreprend dès 1958 le projet Carol à Carol Lake qui vise à extraire ce précieux gisement de fer. Durant les cinq années suivantes, IOC effectue la mise en place de ce projet minier en

réalisant des travaux de cartographie et de forage (1959), en effectuant l'embranchement du chemin de fer reliant Labrador City à la voie de fer principale du chemin de fer QNS&L; le Northern Land Company Railway (1960), en construisant l'usine de bouletage à Labrador City (1961), en débutant les opérations à l'usine de bouletage de Carol Lake (1963). Cette même année, Sept-Îles voit naître le deuxième déverseur et le réservoir régulateur de boulettes.

### 2.1.2 L'expansion et la crise (1966 - 1985)

Les 14 premières années ont été marquées par l'expansion de l'entreprise. Dès 1967, on passe de 4 à 6 chaînes de fabrication et la capacité de production de boulettes passe de 6 à 10 millions de tonnes par année. L'année suivante, l'entreprise débute les premiers travaux de construction du nouveau quai (Quai no 2) au terminal de Sept-Îles. Ce quai pourra accommoder des navires de 254 000 tonnes. Deux ans plus tard, on annonce une expansion de 290 M\$ US qui portera la production de concentré de Carol Lake à 20 millions de tonnes et permettra d'installer à Sept-Îles des installations d'enrichissement pour traiter le minerai de Schefferville.

La crise économique de 1980 n'épargne pas IOC et elle annonce la fermeture, pour une période indéterminée, de ses installations d'enrichissement de Sept-Îles en 1981. Malgré tout, la compagnie minière développe en 1985 la première édition des Journées familiales qui se déroulera le 24 août qui pour but de faire visiter à tous les employés actifs et leur famille les installations de la compagnie à Sept-Îles, Labrador City et Contrecoeur.

### 2.1.3 Objectif : excellence opérationnelle (1986 - 2005)

IOC vise l'excellence et obtient de nombreuses certifications ISO<sup>1</sup> qui font foi de la qualité de ses produits. On peut noter, l'obtention des certifications ISO 9003<sup>2</sup> et 9002<sup>3</sup> en 1989. D'ailleurs, pour cette dernière, IOC est la première compagnie minière à l'obtenir. Une autre première pour l'entreprise survient un peu plus tard en 1994 avec l'obtention de la certification ISO 9002-94<sup>4</sup>.

Mentionnons aussi que l'entreprise a célébré ses 50 ans d'existence en 2005. Ce qui est très rare pour une minière au Québec.

<sup>1</sup> <http://www.iso.org/iso/fr/home/about.htm>

<sup>2</sup> La certification ISO 9003 vise la gestion de la qualité dans les opérations d'expédition et de manutention.

<sup>3</sup> La certification ISO 9002 vise la gestion de la qualité sur le plan des méthodes et des procédés de fabrication

<sup>4</sup> [http://www.iso.org/iso/fr/catalogue\\_detail.htm?csnumber=16537](http://www.iso.org/iso/fr/catalogue_detail.htm?csnumber=16537)



### 2.1.4 IOC, culture environnementale reconnue (2006 - 2015)

Au cours de la dernière décennie, la minière a remporté plusieurs prix et trophées en lien avec son implication environnementale. Mentionnons, entre autres, le projet de gestion des résidus intitulé «De résidus miniers à Biodiversité» qui est reconnu par le Prix ICM/Syncrude pour son excellence en développement durable en 2009 et la réception de quatre prix d'excellence «Vers le développement minier durable » et de trois mentions d'excellence de l'Association minière du Canada en 2011. En 2006 et 2010, IOC voit son entreprise entrer dans une phase d'expansion en embauchant un peu plus de 200 employés (2006) qui vont contribuer à la relance de son projet d'expansion : 500 millions de dollars qui porteront la production annuelle de concentré de fer à 22 millions de tonnes (2010).

En 2008 et 2012, IOC se voit décerner deux prix de renom qui soulignent son excellence en matière de sécurité soit le prestigieux Trophée John T. Ryan de l'Institut canadien des mines (ICM) qui la distingue parmi les mines de l'Est du Canada (2008) et un Prix d'excellence en sécurité de l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) au Chemin de fer QNS&L pour son dispositif portable permettant de déceler les fuites d'air au moyen d'ultrasons pendant l'inspection des trains.

## 2.2 Impacts économiques

### Investissement social à Labrador West, Montréal, Sept-Îles et St. John's

secteur	
Culture	52 622 \$
Éducation	32 200 \$
Environnement	28 500 \$
Santé & sécurité*	83 933 \$
Récréatif	116 183 \$
Transport	10 000 \$
Social & bien-être	124 480 \$
Autochtone	43 500 \$
Partenariat municipal - Ville de Labrador City	6 641 576 \$
Taxes municipales - Ville de Sept-Îles	3 200 000 \$
<b>TOTAL*</b>	<b>10 332 994 \$</b>

\* incluant dons/taxes municipales à Labrador City.

IOC emploie près de 2 500 employés permanents au Labrador et au Québec. Depuis 2010, la capacité de production est stable à 22 millions de tonnes. Au Québec, c'est un peu plus de 500 employés permanents qui y travaillent avec un salaire moyen autour de 100 000 \$ par an, ce qui représente une masse salariale de 50 millions investis directement dans la communauté septilienne. C'est sans compter tous les fournisseurs et les emplois indirects reliés aux activités de la minière.

## 2.3 Implications sociales et environnementales

En plus des impacts économiques marqués, IOC, depuis les soixante dernières années, s'implique à tous les niveaux de la société septilienne tant sur le plan environnemental, social, culturel que sportif et du bien-être.

### 2.3.1 Table de la qualité de l'air à Sept-Îles

Depuis juin 2012, IOC participe à un nouveau comité appelé Table de concertation sur la qualité de l'air, dont font également partie la Ville de Sept-Îles, la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, le Comité de défense de l'air et de l'eau, ainsi que d'autres parties prenantes, comme de grandes entreprises et différents ministères. En vertu de cette entente, le comité se concentre sur deux objectifs en particulier : obtenir une vue d'ensemble de la qualité de l'air actuelle à Sept-Îles et faire en sorte que les résidents de Sept-Îles reçoivent régulièrement de l'information sur la qualité de l'air. Plusieurs réunions ont eu lieu et les travaux progressent selon l'échéancier.

### 2.3.2 Élimination des dormants de chemin de fer

En 2013, dans un effort visant à éliminer le reste des dormants de chemin de fer entreposés dans leurs installations, 100 000 dormants ont été incinérés avec récupération d'énergie. Ce processus moderne est plus respectueux de l'environnement que les méthodes d'élimination habituelles et permet de capter de l'énergie pour ensuite la réutiliser.

Tous les dormants ont maintenant été éliminés du terrain et dorénavant, les dormants retirés dans le cadre du programme de maintenance des voies seront temporairement entreposés dans une remise spécialement construite à cet effet et éliminés une fois par année.

### 2.3.3 Association de protection de la Rivière Moisie et IOC : une histoire de longue date

L'Association pour la protection de la rivière Moisie (APRM) et IOC partagent depuis longtemps un point commun, car la voie ferrée de Chemin de fer QNS&L longe la



rivière sur une distance de près de 26 km, depuis le pont du kilomètre 19. IOC contribue à la mission de l'APRM depuis la formation de l'organisme, il y a 35 ans.

#### 2.3.4 Sports, santé, social et éducation, culturel et communauté Innue

Depuis la création de l'éco patrouille en 2006, IOC s'est toujours impliquée à titre de partenaire majeur. Vous trouverez une liste non exhaustive des implications de la minière par catégorie en annexe.

### 3. PROGRAMME DÉCENNAL DE DRAGAGE D'ENTRETIEN : SÉCURITAIRE, NORMÉ ET CONFORME AUX LOIS

---

#### 3.1 Historique

IOC exploite un site portuaire à Sept-Îles depuis 1954. Elle a toujours procédé régulièrement à des dragages d'entretien de ses installations, dans le but d'y maintenir une profondeur suffisante pour une navigation sécuritaire des bateaux servant au transbordement du minerai de fer et à la réception des produits, ainsi que pour le maintien des conditions optimales d'opération. Le dragage d'entretien consiste à enlever des buttes d'environ 50 cm face aux quais 1 et 2, ce qui semble assez mineur selon la firme de consultants WSP Canada inc.

Des dépôts de sable s'accumulent de façon régulière face aux installations portuaires. Au quai 2 des dragages d'entretien y ont été effectués à 9 reprises depuis 1980, à un intervalle d'environ 4 ans. La récurrence des dragages au quai 1 est moins importante, puisqu'il n'y a eu que deux dragages depuis 1980, le dernier étant en date de 2010. Rappelons que les travaux de dragage au bassin des Remorqueurs n'ont plus lieu depuis 2004. Auparavant, le volume moyen dragué y était en moyenne de près de 20 000 m<sup>3</sup>, et ce à tous les 3 ans environ. Selon la compréhension de WSP Canada inc., il n'y a pas lieu de croire que la fréquence des dragages va augmenter. Chose certaine, le volume total au cours du programme de dragage d'entretien de 2015-2025 sera de beaucoup moindre de ce qui était réalisé avec la dernière autorisation, puisque le bassin des Remorqueurs ne nécessite plus de dragage. Au fait, depuis l'arrêt du dragage au bassin des Remorqueurs, c'est de 85 à 93 % moins de matériel qui est déposé au site de rejet (document DT1 sur le site du BAPE).

Suite à la lecture du tableau tiré du document DA6 déposé sur le site Internet du BAPE, on constate que depuis 2005 la fréquence et les quantités de sédiments dragués aux installations d'IOC sont faibles.

### 3.2 IOC : respect des normes du MDDELCC et du CA annuel

Ces dragages d'entretien ont fait l'objet de plusieurs autorisations gouvernementales. Ainsi, de 1985 à 1990, IOC a obtenu l'autorisation de réaliser un programme de dragage quinquennal (décret 1799-85). De 1992 à 2002, c'est un programme décennal de dragage d'entretien qui a été octroyé à IOC (décret 1493-92) et il en a été de même pour un programme autorisé pour la période de 2004 à 2014 (décret 1034-2004). Selon WSP Canada inc., l'octroi de ces décrets confirme que IOC a donc toujours fait ses devoirs dans le but de suivre la réglementation gouvernementale, et ce dans le respect de l'environnement et de la population de Sept-Îles.

Même avec une autorisation pour la réalisation d'un programme décennal d'entretien de ses installations portuaires, IOC réalise avant chaque dragage une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement. Ainsi, des sondages bathymétriques permettent de caractériser les endroits face aux quais, de même que les volumes associés qui devaient être dragués. De plus, les sédiments à draguer sont préalablement caractérisés chimiquement afin de connaître leur mode de disposition appropriée, soit au site de rejet s'ils sont jugés adéquats ou en milieu terrestre s'ils ne le sont pas. Finalement, IOC s'assure que son devis de dragage comporte les mesures d'atténuation générales et particulières édictées par le décret gouvernemental. Il en sera de même avec l'autorisation demandée pour le programme de 2015-2025, ce qui est selon nous un moyen de s'assurer des travaux de dragage avec le moins d'impacts possible sur les gens de Sept-Îles, de même que pour la faune et la flore s'y retrouvant.

### 3.3 Impacts sur les opérations

L'abandon des travaux de dragage d'entretien aux installations portuaires mettrait en péril les opérations de transbordement du minerai de fer, voire même compromettrait la poursuite des activités d'IOC à Sept-Îles. Une diminution de la capacité de chargement entraînerait une élévation importante du coût de transport de ses produits, notamment dans le contexte d'un marché extrêmement compétitif. Le dragage d'entretien devient ainsi une condition essentielle à la pérennité des activités d'IOC à Sept-Îles et aussi aux emplois qui y sont associés.



## 4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

---

### 4.1 Principales conclusions

Cette 5<sup>e</sup> reconduction du programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires à Sept-Îles de la Compagnie minière IOC peut amener à se poser des questions sur son impact environnemental depuis une cinquantaine d'années. De prime abord, nous pouvons croire que des dragages d'entretien doivent laisser des traces dans les différents milieux de vie. Cette préoccupation semble être au cœur des questionnements des citoyens et par le fait même, nous préoccupe en tant qu'organisme de développement économique.

Toutefois, cette préoccupation est clairement abordée dans l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par la firme de consultants WSP Canada inc. et déposée sur le site du BAPE en document PR3.1 au point 6 intitulé *Évaluation des impacts cumulatifs*.

Cette section de l'étude fait état de situation des impacts cumulatifs environnementaux dans trois milieux : physique, biologique et humain. Comme il s'agit d'une étude effectuée par des experts en biologie, cartographie et géomorphologie, nous baserons nos conclusions sur celle-ci.

Concernant le milieu physique, il est mentionné que : « l'impact cumulatif sur le milieu physique des dragages de capitalisation et d'entretien effectués aux différentes installations portuaires est *faible* en raison de *la circonscription des impacts* à l'intérieur des zones déjà perturbées aux sites de dragage et de dépôt, ainsi que de *la qualité chimique acceptable* des sédiments déposés en mer ».

Concernant le milieu biologique, il est mentionné que : « Les projets combinés ne mettent pas en cause l'intégrité environnementale des composantes biologiques du milieu. L'impact global sera perceptible ponctuellement et sur une courte période ».

Concernant le milieu humain, il est mentionné que : « les impacts cumulatifs négatifs sur le milieu humain sont relativement faibles. Par contre, les dragages d'entretien ont une incidence positive marquée sur la sécurité des opérations courantes de transbordement et de transport du minerai de fer ainsi que sur l'économie locale et régionale.



À lumière des lectures effectuées, cette 5<sup>e</sup> reconduction ne comporte aucun impact négatif significatif sur l'ensemble des milieux à l'étude et ne contribue pas à le dégrader davantage. Les risques environnementaux sont connus et contrôlés. Par ailleurs, les impacts économiques et sociaux d'IOC sont significatifs. C'est pourquoi DÉSI donne son appui au projet.

## 4.2 Préoccupations et recommandations proposées par DESI

Depuis quelque temps, de grands projets économiques suscitent des questionnements sur le plan environnemental dans toute la province. Plus particulièrement, chez nous, on a qu'à penser au projet de Mine Arnaud qui a obtenu un décret ministériel en mars dernier ainsi qu'à Hydro-Québec avec son projet de La Romaine. La tenue d'un BAPE est légitime pour des projets d'envergure tels que Mine Arnaud et La Romaine. Cependant, l'est-elle toujours pour tous les projets ? Et surtout quand ces projets font objet d'une constante surveillance auprès du MDDELCC.

Ces questionnements soulèvent une première préoccupation auprès de DÉSI quant aux critères d'analyse afin de déterminer la mise en place d'un BAPE. Quels sont-ils ? Quel est le coût global des ressources humaines et financières afin de mettre en place un BAPE tant pour le gouvernement que pour l'entreprise ciblée ? DÉSI est d'avis qu'il est primordial que les nouveaux projets doivent passer au travers d'un processus environnemental comme le BAPE. Toutefois, pour des projets touchants des activités déjà en cours et qui font l'objet de surveillance et de contrôle au niveau du gouvernement, DÉSI est d'avis que les fonds publics et privés seraient mieux investis dans des mesures de suivi des impacts de l'entreprise, comme par exemple la *Table de la qualité de l'air à Sept-Îles* et l'*Observatoire de la Baie de Sept-Îles*. Dans un contexte de restriction budgétaire et de priorisation des actions gouvernementales, nous sommes d'avis qu'il faut prioriser une nouvelle approche ayant de meilleurs résultats sur le suivi des impacts des activités industrielles.

La deuxième préoccupation touche directement la perception de notre territoire auprès de promoteurs de projets désirant s'implanter ici. Quel message envoie-t-on auprès des futurs investisseurs lorsque l'on met en place des audiences publiques pour un projet d'entretien récurrent auprès d'une entreprise qui met tout en œuvre afin de respecter les normes et lois en vigueur depuis une soixante d'années ?

Lors de la première partie des représentations publiques du BAPE les 17 et 18 mars dernier, nous avons eu droit à des questions qui débordaient du cadre d'analyse à l'étude. À titre d'exemple, pourquoi viser le Port de Sept-Îles tandis qu'il s'agit de la 5<sup>e</sup> reconduction du programme décennal de dragage d'IOC ? Nous sommes d'avis que pour obtenir la confiance du public, le BAPE ne constitue pas un bon endroit afin de discuter de telles préoccupations et que le gouvernement doit favoriser le développement de nouvelles options comme les outils de planification permettant le suivi des impacts cumulatifs. À force de trop déborder du cadre du sujet des audiences, DÉSI craint que le BAPE s'éloigne de son rôle et de ses objectifs et qui perde ainsi la confiance accordée par le public, les entreprises et les autorités municipales.

## 5. ANNEXE

---

### 5.1 Liste non exhaustive des implications de la minière par catégorie en annexe

#### *Sports :*

- Association de ringuette de Sept-Îles<sup>5</sup>
- Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) - Sports étudiants<sup>6</sup>
- Cégep de Sept-Îles - Mur d'escalade<sup>7</sup>
- Nord Soc - Mini mondial<sup>8</sup>
- Tournoi Volley Soleil<sup>9</sup>
- Club de Ski de fond rapido<sup>10</sup>
- Apostolat de la mer : Foyer des marins<sup>11</sup>
- Divers tournois de golf (Chambre Commerce, Fondation Hôpital, etc.)

#### *Santé :*

- Élyme des Sables (construction - majeur, opération - majeur, téléradiothon, 5 à huitres, etc.)<sup>12</sup>
- Fondation hôpital (partenaire majeur)<sup>13</sup>
- Relais pour la vie (partenaire majeur)<sup>14</sup>
- Alzheimer Côte-Nord<sup>15</sup>
- 75<sup>e</sup> scouts de Sept-Îles<sup>16</sup>

#### *Social et éducation :*

- MOCSI - Aide aux devoirs
- Bourses études annuelles (Manikoutai, IESI, Cégep, UQAC, Innu)
- Soupers-bénéfice au profit de divers organismes
- Vieux Quai en Fête<sup>17</sup>
- Bateaux-dragons

---

<sup>5</sup> <http://www.ringuettesept-iles.org/>

<sup>6</sup> <http://rseq.ca/cote-nord/accueil/qui-sommes-nous/>

<sup>7</sup> [http://www.cegep-sept-iles.qc.ca/fr/mur-desescalade\\_134/](http://www.cegep-sept-iles.qc.ca/fr/mur-desescalade_134/)

<sup>8</sup> <http://www.nordsoc.com/>

<sup>9</sup> <http://volleysoleil.webs.com/>

<sup>10</sup> <http://clubrapido.ca/>

<sup>11</sup> [http://ville.sept-iles.qc.ca/fr/repertoire-des-ressources-en-loisirs-et-autres\\_26/?etid=471](http://ville.sept-iles.qc.ca/fr/repertoire-des-ressources-en-loisirs-et-autres_26/?etid=471)

<sup>12</sup> <http://www.elymedessables.com/>

<sup>13</sup> <http://www.fondationsept-iles.qc.ca/>

<sup>14</sup> <http://www.fondationsept-iles.qc.ca/>

<sup>15</sup> <http://www.lappui.org/cote-nord/repertoire-des-services/societe-alzheimer-de-la-cote-nord>

<sup>16</sup> <https://www.facebook.com/pages/75e-Scouts-de-Sept-Iles/568415109901449>

<sup>17</sup> <http://www.vieuxquaienfete.com/>



*Culturel :*

- Salle de spectacle Jean-Marc Dion<sup>18</sup>
- Salon du livre de la Côte-Nord (partenaire majeur)<sup>19</sup>
- L'ensemble Folklorique Tam ti delam<sup>20</sup>
- Festival du film de Sept-Îles Ciné 7<sup>21</sup>

*Communauté Innue :*

- *Marathon Mamu*<sup>22</sup>
- *Institut Tshakapesh*<sup>23</sup>
- *Festival Innu Nikamu*<sup>24</sup>
- *Tournoi de golf Innu Open*<sup>25</sup>
- *Journée nationale des autochtones*
- *AMIK*<sup>26</sup>

---

<sup>18</sup> <http://www.spectacle-sept-iles.com/>

<sup>19</sup> <http://www.salondulivreecotenord.com/>

<sup>20</sup> <http://tamtidelam.ca/>

<sup>21</sup> <http://www.cine7.ca/>

<sup>22</sup> <http://marathonmamu.com/>

<sup>23</sup> <http://www.icem.ca/>

<sup>24</sup> <http://innunikamu.ca/>

<sup>25</sup> <https://www.facebook.com/ClassiqueInnuOpen2012>

<sup>26</sup> <http://www.l-amik.ca/>